

# Société ontarienne d'assurance-dépôts

## Messages publicitaires préapprouvés

Les messages suivants sont autorisés par la SOAD, et les établissements assurés peuvent les utiliser sans les faire approuver à nouveau.

MESSAGE 1

Dépôts assurés  
par la Société ontarienne  
d'assurance-dépôts\*

Pour les messages 1 et 2, la mention suivante concernant la brochure de la SOAD sur l'assurance-dépôts doit figurer dans le message ou à la fin du matériel publicitaire :

MESSAGE 2

Les dépôts dans des régimes  
enregistrés d'épargne sont assurés  
intégralement.

Les autres dépôts en dollars  
canadiens sont assurés jusqu'à  
concurrence de 100 000 \$.\*

**\* Pour de plus amples renseignements sur l'assurance-dépôts, veuillez demander une brochure à la caisse populaire, appeler la SOAD au numéro 1 800 268-6653 ou visiter le site Web [www.soad.com](http://www.soad.com).**

MESSAGE 3

Tous les dépôts admissibles dans  
des *{régimes enregistrés d'épargne  
- voir la note 1}* sont assurés  
intégralement.

MESSAGE 4

Les dépôts admissibles dans tous  
les *{régimes enregistrés d'épargne -  
voir la note 1}* dans une caisse  
populaire de l'Ontario sont assurés  
intégralement.

MESSAGE 5

À la caisse populaire *{nom}*, les  
dépôts admissibles dans chaque  
*{régime enregistré d'épargne - voir  
la note 1}* sont assurés  
intégralement.

MESSAGE 6

À la caisse populaire *{nom}*, les  
dépôts admissibles dans des  
régimes enregistrés d'épargne sont  
assurés intégralement.

Pour les messages 3 à 7, la mention suivante concernant la brochure de la SOAD sur l'assurance-dépôts **doit** figurer dans le message ou à la fin du matériel publicitaire:

**Pour de plus amples renseignements sur l'assurance-dépôts, veuillez demander une brochure à la caisse populaire, appeler la SOAD au numéro 1 800 268-6653 ou visiter le site Web [www.soad.com](http://www.soad.com).**

**NOTE 1** : L'expression « régime(s) enregistré(s) d'épargne » peut être remplacée par un ou plusieurs des termes suivants : REER, FERR, REEI, REEE, CELI.